



Ville de Pirae
TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 065 / 2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 Portant création de trois (03) emplois permanents.

Séance du 26.09.2019

Sous la présidence de Monsieur Edouard FRITCH, Maire de Pirae

Secrétaires de séance : Mme Lorraine HUNTER, 5^{ème} adjoint au maire et Mme Eliane LECHENE, 7^{ème} adjoint au maire

Convocation le	19/09/2019	Date d'affichage de la convocation	19/09/2019
Date d'affichage du C.R.	27/09/2019	Date d'affichage de la délibération	- 2 OCT. 2019
Transmission IDV	- 2 OCT. 2019	Rendu exécutoire après publication	- 2 OCT. 2019

ONT VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	29	00	00
La délibération est adoptée à l'unanimité			

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard	x		
2	LICHTLE Yvette		x	TIXIER POMARE Yvannah
3	TEMARII Abel	x		
4	MAO Marie-Madeleine		x	MACE Miriama
5	ATEM Félix	x		
6	HUNTER Lorraine	x		
7	TAURAA Heimana	x		
8	LECHENE Eliane	x		
9	RAFFIN Yvonnick	x		
10	TIXIER POMARE Yvannah	x		
11	CHICOU Jean		x	TEMARII Abel
12	MACE Miriama	x		
13	PAQUIER Jean Claude		x	
14	RAUFEA Doris	x		
15	MAKE Léon	x		
16	SVARC Maire	x		
17	TAURAATUA Christophe	x		
18	MOO SUNG Samuel	x		
19	TERE Maono		x	TEHOIRI Rosana
20	TEAO Krys	x		
21	URAHUTIA Riveta		x	TAURAA Heimana
22	PARAUE Milton		x	
23	TEPU Taiana	x		
24	FOLIAKI Turere	x		
25	TEHOIRI Rosana	x		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	x		
28	TETOOFA Raiarii	x		
29	PARO Irvine		x	
30	VERNAUDON Béatrice	x		
31	BAMBRIDGE Maiana	x		
32	TETUAETARA Théodore		x	
33	HAREHOE Thilda	x		
	Elus en exercice : 33	24	09	5

DELIBERATION N° 065 / 2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019

Portant création de trois (03) emplois permanents.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU La loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi organique n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU L'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- VU L'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 et le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU Le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU Le décret n° 2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- VU La délibération n° 15/2019 du 28 mars 2019 portant approbation du budget primitif de la commune de Pirae (budget principal) pour l'exercice 2019 et de la prise en charge des déficits des budgets annexes ;
- VU Les nécessités de service public ;
- VU L'avis favorable de la commission des Ressources réunie le 17 septembre 2019 ;
- VU Les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Exposé des motifs :

Compte tenu des besoins des services en ressources humaines au regard de leur organisation et de leurs responsabilités, et afin de proposer une évolution de carrière interne aux cinq (5) lauréats de la commune de Pirae au concours de catégorie B, il est proposé au conseil municipal de créer trois (3) emplois permanents selon les modalités suivantes, étant donné que les deux (2) autres emplois permanents existent déjà :

Qt	Emploi	Cadre d'emploi	Service demandeur	Temps de travail	Spécialité
1	Secrétaire de direction	B	Bureau du secrétariat général	Temps complet	Administrative
1	Administrateur Systèmes et réseaux	B	Bureau de l'informatique	Temps complet	Technique
1	Chef de centre	B	Bureau de la sécurité civile	Temps complet	Sécurité civile

L'impact budgétaire annuel pour l'affectation des cinq (5) agents à ces emplois est estimé à +800 000 francs CFP (salaire brut et charges patronales comprises).

Après en avoir délibéré en sa séance du 26.09.2019 ;

ADOPTE :

Article 1^{er} : Il est créé **un (1)** emploi permanent de **secrétaire de direction à temps complet** aux grades de « **technicien** » et « **technicien principal** » du cadre d'emploi « **maîtrise** » (**B**) de la spécialité « **administrative** ».

Article 2 : Il est créé **un (1)** emploi permanent **d'administrateur système et réseaux à temps complet** aux grades de « **technicien** » et « **technicien principal** » du cadre d'emploi « **maîtrise** » (**B**) de la spécialité « **technique** ».

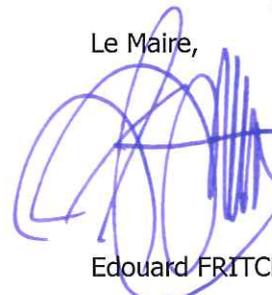
Article 3 : Il est créé **un (1)** emploi permanent de **chef de centre à temps complet** aux grades de « **major** » et « **lieutenant** » du cadre d'emploi « **maîtrise** » (**B**) de la spécialité « **sécurité civile** ».

Article 4 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget principal.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 6 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,



Edouard FRITCH

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le maire absent,
Le Maire
Le 2^{ème} Adjoint,



Edouard FRITCH

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 065 /2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019.

Cadres d'emplois	Spécialité	Grades	Temps de travail	Nombre d'emplois
Emploi fonctionnel	Administrative	Directeur général des services	Complet	1
A – Conception & Encadrement	Administrative	Conseiller principal	Complet	2
		Conseiller qualifié	Complet	1
		Conseiller	Complet	10
	Technique	Conseiller principal	Complet	2
		Conseiller qualifié	Complet	1
		Conseiller	Complet	3
B - Maîtrise	Administrative	Technicien principal	Complet	5
		Technicien	Complet	9+1
	Technique	Technicien provisoire	Complet	1
		Technicien principal	Complet	3
	Sécurité civile	Technicien	Complet	4+1
		Lieutenant	Complet	1
Sécurité publique	Major	Complet	3+1	
C - Application	Administrative	Chef de service de classe normale	Complet	1
		Adjoint principal	Complet	11
		Adjoint	Complet	13
	Technique	Adjoint provisoire	Complet	1
		Adjoint principal	Complet	7
	Sécurité civile	Adjoint	Complet	11
		Adjudant	Complet	3
	Sécurité publique	Sergent	Complet	8
		Brigadier	Complet	5
		Gardien	Complet	17
D – Exécution	Administrative	Agent principal	Complet	2
		Agent qualifié	Complet	1
		Agent	Complet	1
	Technique	Agent principal	Complet	14
		Agent qualifié	Complet	25
		Agent	Complet	38
		Agent	Non complet (75%)	4
		Agent	Non complet (65%)	10
		Agent	Non complet (50%)	1
	Sécurité civile	Caporal-chef	Complet	6
		Sapeur	Complet	11
	Sécurité publique	Agent de sécurité publique principal	Complet	1
TOTAL				240